

Communiqué de presse

Trois-Rivières, le 19 janvier 2015 – La Coalition trifluvienne pour une eau très saine (CTETS) présente le bilan de ses actions en 2014 et ses projets d’actions pour 2015.

Bilan 2014

- 31 janvier : Conférence de presse au musée Boréal, en collaboration avec la Coalition Eau Secours, relayée par de nombreux médias, pour réagir au projet de la Ville de Trois-Rivières de refluoriser l’eau potable de ses quelque 135 000 citoyens.
- 3 février : Manifestation au Conseil de ville de Trois-Rivières lors du vote des conseillers municipaux par une faible majorité de 9 voix contre 7 voix.

1. Pétition

Entre mars et décembre 2014, en date du 31 décembre, près de 6500 signataires de tous milieux et toutes conditions sociales (hommes, femmes, ouvriers, commerçants, professionnels, jeunes, âgés, riches, pauvres, chômeurs, retraités, étudiants, religieux...).

- Mars : lancement de la « *Pétition citoyenne pour une eau très saine sans fluorure ajouté* ».
- Avril : début du porte-à-porte pour informer les citoyens et les inviter à signer la pétition.
- Été : poursuite du porte-à-porte et sollicitation auprès des commerçants et des associations.
- Plus de 50 commerces et associations solidaires **en tous genres** ont accepté de mettre la pétition à la disposition de leur clientèle (liste partielle sur le site de la CTETS.org).
- Kiosque d’information et de promotion de la pétition citoyenne en centre commercial.

2. Appels aux politiciens et organismes

- Appui de la Table régionale du Parti québécois – Mauricie.
- Mars : interpellation du Conseil des ministres et de la Première Ministre, Mme Pauline Marois. Cette dernière transfère le dossier au Ministre de l’environnement, M. Yves-François Blanchet, lequel fera la sourde oreille jusqu’au déclenchement des élections.
- Interventions au CÉGEP et à l’UQTR lors des débats des candidats aux élections provinciales.
- Rencontre avec les trois députés provinciaux (Messieurs Auger, Girard et Plante) et avec la députée fédérale Ruth-Élen Brosseau.

- Appui de plusieurs organismes dont : AGÉUQTR, Communauté des Ursulines et autres institutions religieuses, Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, SSJB-Mauricie, etc..

3. Activités de mobilisation et d'information

- Conférence au Collège Laflèche de M. Gilles Parent, co-auteur du livre « Fluoration, autopsie d'une erreur scientifique ».
- Présentation à l'AREQ-04 et au Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac.
- Participation à trois réunions du C.A. de l'Agence de santé - 04.
- Nombreuses réunions des bénévoles de la CTETS, avec invités (avocat, étudiants, membres d'associations...).
- Rédaction et publication de nombreuses lettres d'opinion publiées dans les médias papier et électroniques.
- Entrevues radiophoniques (Radio Canada, 106.9-FM, CFOU-UQTR).
- Représentations au Conseil de ville.
- Réception d'une **mise en demeure de la DSP** et de l'Agence de santé en lien avec la publication d'une représentation caricaturale sur la page Facebook de la CTETS.
- Participation à l'A.G.A. de la Coalition Eau Secours.
- Juin: la CTETS est représentée au C.A. du Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie.
- Demande d'accès à l'information au MDDELCC.
- Appui aux autres groupes de citoyens opposés à la fluoration (Richmond, La Prairie, Châteauguay).
- Mises à jour régulières du site web : www.ctets.org; animation des pages Facebook et Twitter; publication régulière de billets informatifs et critiques sur notre blogue.
- Production de nombreux documents informatifs publiés sur divers forums électroniques.
- Prises de contact et partage d'informations avec des organismes associatifs et des syndicats.
- Conception et diffusion d'une vidéo informative que l'on peut visionner sur le site de la CTETS.
- Rédaction d'un mémoire déposé mi-décembre à la Commission de révision permanente des programmes (CRPP).

Plan d'action 2015

La CTETS a comme objectif en 2015 de prendre toutes les actions nécessaires avec ses partenaires et les citoyens pour exiger du gouvernement **l'abolition du programme de fluoration de l'eau potable**. Pour ce faire, voici le plan d'action 2015

1. Pétition

- Renforcement de la pétition par de nouvelles sources promotionnelles (dépliants, papillons, kiosques, nouveaux lieux tenant la pétition).
- **Printemps : dépôt de la pétition au Conseil de ville et à l'Assemblée nationale.**

2. Appels aux politiciens et organismes

- Poursuite de la sollicitation d'appui officiel auprès de politicien-ne-s locaux et nationaux de toutes allégeances.
- Relance des 157 questions adressées aux autorités gouvernementales. À consulter sur le lien suivant : http://www.ctets.org/questions_sans_reponse.html
- Demander l'avis du MDDELCC sur la critique du chapitre 4 du mémoire de l'INSPQ concernant le volet « environnement » du programme de la fluoration.
- Analyse et critique du rapport de la CRPP lors de sa publication en juin 2015.

3. Activités de mobilisation et d'information

- Augmentation de notre visibilité par divers moyens, dont la production d'un Vox Pop.
- Participation à une **activité de mobilisation citoyenne** lors de la « **Journée internationale de l'eau** » le 22 mars 2015
- Poursuite de nos prises de contact prometteuses et de nos relations avec les milieux syndicaux et associatifs.
- Rédaction et diffusion médiatique élargie de lettres d'opinion.
- Inciter les citoyens à inscrire des propositions de réduction des dépenses sur le site de la CRPP (« *Exprimez-vous* »), compte tenu du gaspillage impliqué par le programme national de fluoration :
<https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/dialogue-social/exprimez-vous/>
- **Interventions à l'Agence de santé** : Considérant que les citoyens sont à la fois les bailleurs de fonds et les *bénéficiaires* potentiels de ce **traitement médical collectif coercitif** et étant donné que la DSP refuse de considérer que la fluoration de l'eau potable est une médication forcée sans prescription, sans contrôle de la dose et sans consentement du patient :
 - Nous réaffirmerons haut et fort que nous sommes, en tant que citoyens concernés, des interlocuteurs privilégiés dont les promoteurs de la fluoration doivent tenir compte.

- Nous dénoncerons fermement le déni par la DSP et par le maire de Trois-Rivières de la signification et de la représentativité de notre pétition et de l'absence totale d'acceptabilité sociale pour ce traitement médical collectif coercitif.
- Rencontre avec la DSP et l'Agence de santé -04
- **Vigilance au Conseil de ville de Trois-Rivières et demandes d'accès à l'information**
 - Demande de rencontre avec la Direction des travaux publics pour clarifier plusieurs points techniques sur les travaux de mise à niveau des équipements de fluoration.
 - **Demande d'accès à l'information** pour :
 - procédure suivie et documents utilisés pour le retrait de la résolution sur le règlement d'emprunt de 797 000\$ pour la modernisation des équipements servant à la fluoration de l'eau;
 - procédures pour l'octroi des soumissions et des appels d'offres concernant les travaux de mise à niveau du système de la fluoration;
 - nature et coûts des travaux à l'usine de traitement de l'eau et dans le réseau de distribution en lien avec la mise à niveau du système de fluoration.
- Poursuite de la vigilance sur les sites web (Action fluor Québec, Fluoride Action Network...) et diffusion des nouvelles informations sur le site web de la CTETS.

N.B. Un rapport récent de la Fluoride Action Network indique qu'en 2014, 37 communautés/pays ont mis fin à la fluoration de l'eau potable, dont 7 au Canada.

<http://FLUORIDEALERT.ORG/CONTENT/COMMUNITIES 1010/>

Question 1 : Pourquoi le maire et 9 conseillers de Trois-Rivières vont-ils à l'encontre de cette tendance mondiale? Quels sont les intérêts financiers ou autres qui les motivent à vouloir imposer un traitement médical collectif à tous les citoyens trifluviens?

Question 2 : Étant donné la subvention d'environ 800 000 \$ devant être octroyée par le MSSS à la Ville de Trois-Rivières pour la « mise à niveau des équipements de fluoration », n'est-il pas indécent de faire payer la fluoration de Trois-Rivières par TOUS les québécois alors que notre ville risque de devenir la seule ville fluorée du Québec si le MSSS n'abolit pas son programme tellement controversé?

- 30-

Informations : Site Web : www.ctets.org

Courriel : info@ctets.org

- Robert Duchesne (819) 375-7605
- Philippe Giroul (819) 377-3810
- Joan Hamel (819) 691-1443